

Altaïr Avocats conseille les nouveaux investisseurs dans le cadre de l'ouverture du capital de la société Technima (ex-Soppec)

Altaïr Avocats ([Philippe Beauregard](#) et [Chiara Mascarello](#)) a accompagné GSO Capital, Aquiti Gestion pour Poitou Charente Expansion et FPCI Relance Nouvelle Aquitaine, Charente Périgord Expansion et BPI France (assistée de son propre conseil par ailleurs) dans leur prise de participation de 10 millions d'euros au capital de la société Technima.

Fondée en 1962, la société Technima et ses filiales constituent un groupe de 110 millions d'euros de revenus et 400 collaborateurs, dont 270 à l'étranger, spécialiste de la peinture en aérosol.

Technima a accéléré sa diversification la réalisation de plusieurs croissances externes en Europe.

Conseils de l'opération

Altaïr Avocats intervenait en tant qu'avocat des nouveaux investisseurs.

Avocats : Philippe Beauregard, Chiara Mascarello

Autres intervenants

Avocat pour BPI France : Louis Pinet (cabinet EGICE)

Avocat groupe Technima : Hubert Ployart (ARPEGES AVOCATS)

DD Juridique, financière, fiscale, sociale et environnementale: Ernst & Young

A propos d'Altaïr Avocats

Altaïr Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe de seize professionnels, dont sept associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Contact

Philippe Beauregard, Avocat Associé

pbeauregard@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)